

Gestion touristique de la faune sauvage

par **Cinzia SULLI ***



H. Fanjul 1995

Un Parc national est créé dans le but de sauvegarder à l'intérieur de ses limites la faune, la flore et le paysage et donc pour la conservation et la défense des environnements naturels et de toutes ses composantes.

Cette défense peut être réalisée de manière "passive" en se bornant à des actions nécessaires à la protection (interdiction de chasse, pêche, récolte des espèces végétales, exécution des coupes de bois et exercice du pâturage) ou de manière "active" en proposant, outre les limitations sus-mentionnées, des "utilisations" alternatives du territoire.

Aujourd'hui, cette nature intacte peut attirer les gens désireux de tranquillité, de détente, d'air pur.

Ces "utilisations" alternatives laissent la place à une exploitation rationnelle des ressources naturelles (flore, faune, paysage) dans un but touristique : un territoire intact, peut offrir quelque chose d'indéfinissable, mais extrêmement important.

Cette utilisation touristique des aires protégées, doit être surveillée, réglementée et aussi planifiée pour ne pas aller à l'encontre de la finalité première.

re de ces aires : la conservation.

Avec l'exemple des actions du Parc national des Abruzzes, nous pouvons voir comment on peut concilier la conservation et le développement touristique d'une aire protégée.

Nous pouvons considérer une des principales composante de cette aire : la faune.

La faune du Parc national des Abruzzes

La faune du Parc national des Abruzzes est la faune caractéristique des montagnes et des forêts des Apennins, fortement représentée dans le passé et qui aujourd'hui est circonscrite et reléguée à l'intérieur de quelques terrains protégés.

Une de ses plus grandes caractéristiques est celle de comprendre aussi, surtout parmi les prédateurs, des espèces disparues dans la moyenne partie du territoire italien, et qui ont trouvé dans le Parc un de leurs derniers refuges.

Actuellement le patrimoine faunistique du Parc national des Abruzzes

comprend 62 espèces de mammifères, 230 espèces d'oiseaux, 16 espèces de reptiles, 12 espèces d'amphibiens et 16 de poissons.

Jusqu'à aujourd'hui, à peu près 2 000 espèces d'invertébrés ont été recensées.

Les chiffres mentionnés ci-dessus peuvent peut-être donner une indication sur la diversité biologique, mais pas sur l'importance de ce patrimoine faunistique ; importance liée à la présence d'espèces endémiques (Ours brun marsicano, Chamois des Abruzzes) et d'espèces rares (Loup, Chat sauvage).

Sans aucun doute, certains de ces animaux ont toujours représenté la carte de visite, le symbole du Parc national des Abruzzes : le Loup, l'Ours brun marsicano et le Chamois des Abruzzes sont sans doute l'emblème de ce Parc et ont contribué à le faire connaître au grand public, à créer le consentement qui a rendu possible la réalisation des programmes de gestion et de conservation que le Parc a développé et réalisé dans le temps.

Aussi les décisions de gestion difficiles à faire accepter, ont été mieux perçues grâce à la communication instaurée par le Parc autour de ces animaux symboles.

Aujourd'hui, les personnes qui vien-

* Centro Studi Ecologici Appenninici - Parco Nazionale d'Abruzzo 67032 Pescasseroli - Italie

uent visiter le Parc, le font parce qu'elles savent que dans cette aire protégée il y a l'Ours brun marsicano, le Chamois des Abruzzes et le Loup des Apennins.

Gestion touristique de la faune

L'important flux touristique qui dans les dernières années a caractérisé le Parc national des Abruzzes, 2 millions de visiteurs chaque année, aurait pu provoquer des problèmes d'impact sur le territoire ; on a alors établi une programmation et planification sur l'emploi du territoire en fonction de ces flux touristiques.

Cette planification était, en réalité, déjà prévue depuis longtemps dans le zonage et dans le plan d'aménagement du Parc.

Tous les deux prévoient la création dans les zones C et D du zonage, d'équipements liés à l'activité touristique : zones de pique-nique et de camping, zones faunistiques et centres de visite.

En considérant que ce flux touristique est fonction de la demande de nature et de "contacts" avec les animaux qui sont les plus présents dans l'imaginaire collectif, la première action a été de rendre possible ces contacts, cette jouissance du territoire en limitant les impacts négatifs et en transformant cette demande en opportunités de développement économique pour les habitants du Parc.

Le premier pas dans cette direction a été la création des Aires faunistiques et des Centres de visite qui sont attachés aux centres habités du Parc.

Une aire faunistique est une surface de 4 à 5 ha minimum, clôturés, dans laquelle se trouve un petit nombre d'espèces les plus représentatives de la faune du Parc.

L'Aire faunistique a une très grande valeur scientifique (étude des espèces et de la reproduction en captivité des espèces endémiques et/ou rares) et



Photo 1 : Une espèce rare du parc : le Loup.

Photo Parc des Abruzzes



Photo 2 : L'Ours brun marsicano.

Photo Parc des Abruzzes

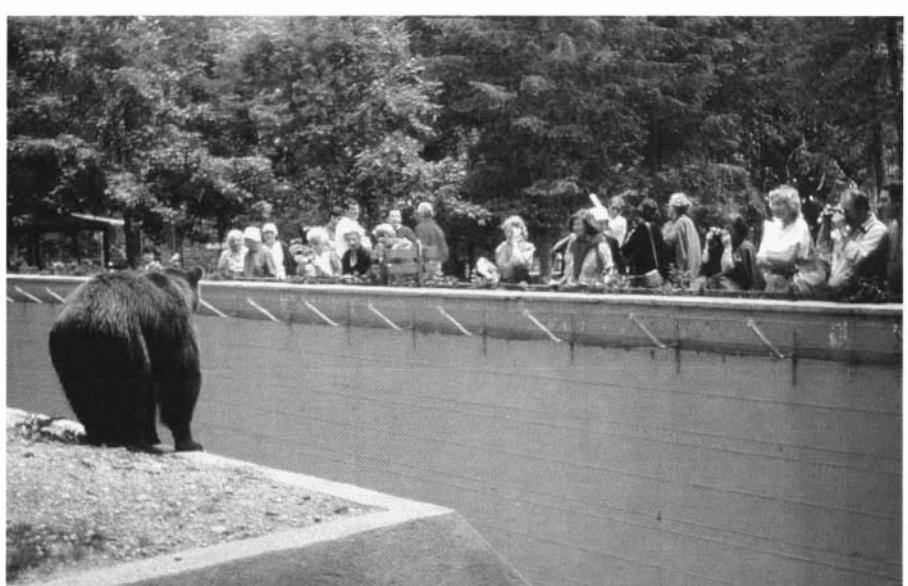


Photo 3 : Zone faunistique de l'Ours.

Photo Parc des Abruzzes



Photo 4 : Chamois des Abruzzes.

Photo Parc des Abruzzes



Photo 5 : Visiteurs dans le Parc des Abruzzes.

Photo Parc des Abruzzes

aussi une importante finalité didactique-récréative : on donne à tout le monde la possibilité de voir des animaux que normalement on ne peut pas voir dans la nature, on donne aussi une information sur la biologie des espèces en sachant que le respect de l'environnement naturel peut être favorisé par une meilleure connaissance de ses composantes.

Grâce à ce système, de nombreux touristes se retrouvent dans les centres habités et les personnes qui vivent dans le Parc peuvent tirer des bénéfices économiques de cette fréquentation.

Un exemple pour mieux comprendre

la valeur de ces bénéfices économiques : à Civitella Alfedena, un petit village à l'intérieur du Parc, se trouvent l'Aire faunistique et le Musée consacrés au Loup des Apennins.

Le nombre de visiteurs de ces deux structures est passé de 7.500 en 1978 (année de leur ouverture) à 50.000 en 1992. En même temps la capacité d'accueil était passée de zéro à 600 lits et le nombre de licences de commerce de 15 en 1975 à 60 en 1993.

Cela a également provoqué une inversion de tendance significative en ce qui concerne le nombre d'habitants : Civitella Alfedena aujourd'hui n'est plus le typique village de mon-

tagne qui peu à peu se dépeuple, mais est un centre habité avec une population qui va en augmentant.

L'existence des Aires faunistiques et des Centres de visite a donné la possibilité d'avoir un important flux touristique dans des zones déjà habitées par l'homme, mais avec une diminution sur le reste du territoire : seulement quelques personnes venant visiter le Parc sont vraiment passionnées de nature, elles viennent pour faire des excursions et pour se plonger dans un environnement naturel, avec une certaine attention pour la faune et la flore. Même si la chose est limitée, la présence d'excursionnistes dans les 150 itinéraires autorisés par le Parc pose aussi le problème des possibles interactions entre la faune et les touristes.

Pour gérer le territoire, il faut aussi considérer ces interactions, regarder bien les problèmes et utiliser les instruments de la gestion pour les contrôler et limiter l'impact.

Dans certains cas, il a été aussi possible d'obtenir des bénéfices économiques avec les limitations imposées : l'exemple le plus significatif est sûrement donné par les interactions entre les excursionnistes et les Chamois dans un des itinéraires le plus fréquentés du Parc.

La population de Chamois des Abruzzes, endémique du Parc, vit dans une partie du territoire limitée à quelques massifs montagneux du Parc national des Abruzzes.

Dans ce territoire, il y a une vallée, le Val di Rose, qui donne la possibilité d'observer très nettement les animaux ; cette vallée est devenue un des itinéraires les plus fréquentés par les excursionnistes.

Au cours des ans, le flux touristique dans le Val di Rose s'est accru et la Direction du Parc a décidé de mener une recherche scientifique pour vérifier l'existence et l'importance du bruit induit par la présence des touristes, et son influence au sein des troupeaux de Chamois présents dans la vallée.

A travers cette recherche, on a pu constater que l'importante présence de touristes, qui n'avaient pas un comportement respectueux de l'environnement

ment, interférait beaucoup avec les activités des groupes de chamois au pâturage en vallée et surtout avec l'alimentation de ces mêmes animaux, gênés pendant qu'ils broutaient.

En considérant le fait que la plupart des touristes arrivent pendant les mois de juillet et d'août, l'interférence avec l'activité d'alimentation juste au moment où les pâturages sont les plus riches signifiait un plus petit apport nutritionnel et donc une probable augmentation de la mortalité en hiver, car les animaux n'ont pu acquérir les réserves énergétiques nécessaires pendant l'été.

Alors, la Direction du Parc a décidé

d'intervenir en prenant des mesures sévères : l'institution d'un "nombre limité de visiteurs" pour le Val di Rose.

Du 15 juillet au 31 août de chaque année seules 50 personnes (maximum), 100 personnes le dimanche, peuvent visiter cette vallée : en groupe, obligatoirement avec un guide et en payant un tarif d'entrée.

Cette décision, considérée comme peu populaire (il y avait beaucoup de protestations), à l'époque, s'est révélée comme une véritable affaire pour le petit centre habité d'où l'itinéraire du Val di Rose partait.

Le Parc en effet a confié à une

coopérative du centre habité la gestion des visites guidées dans la vallée et les 50 billets disponibles, par jour, sont toujours vendus.

Il existe de nombreux autres bénéfices économiques liés à l'activité touristique locale autour de cet itinéraire, qui est devenu le plus célèbre d'Italie.

En considérant le succès de cette mesure dans le futur on peut penser établir des itinéraires "à nombre limité" sur les traces de l'Ours ou du Loup dans lesquels le visiteur peut avoir la possibilité d'observer la présence de ces animaux, qui sont très difficiles à voir directement.

C.S.

Résumé

Un Parc national est créé pour la conservation et la protection de la faune, de la flore et du paysage. Mais cette conservation peut être "passive" c'est-à-dire se limiter à interdire toutes les activités incompatibles avec la présence d'un Parc national (la chasse, la pêche, les coupes forestières, le pâturage) ou bien "active" en proposant des utilisations du territoire compatibles et qui peuvent apporter des bénéfices.

Nous pouvons alors avoir une utilisation rationnelle des ressources naturelles pour le développement touristique ; ce développement toutefois doit être contrôlé, réglementé et même planifié pour ne pas éluder la finalité première d'une aire protégée c'est-à-dire la conservation.

On peut donner de nombreux exemples sur comment concilier le développement et la conservation : un exemple très clair nous vient de la gestion de la faune sauvage.

Le Loup, l'Ours, le Chamois sont sans doute le symbole du Parc national des Abruzzes et l'aimant qui attire vers le Parc tant de touristes.

Dans mon intervention j'expliquerai comment on peut concilier la gestion de la faune sauvage avec le développement économique des villages qui sont dans le territoire du Parc.

Nous parlerons des Aires faunistiques et des Centres de Visite qui se trouvent dans certains villages et qui permettent de voir les animaux du Parc sans les gêner dans leur habitat.

Nous parlerons aussi de certains systèmes de gestion du territoire et des animaux sauvages qui ont aussi apporté des bénéfices économiques aux habitants des villages du Parc.

Summary

Managing wildlife for tourism

A national park exists to conserve and protect wildlife, plants and landscape. Such conservation may be "passive" - limiting all activity that is not compatible with the existence of a national park (hunting, fishing, logging, grazing); or "active" - offering uses and activities that are compatible and also generate profit.

In this last case, natural resources can be used rationally to develop tourism. Such development must be controlled, regulated and planned for in order to remain faithful to the ultimate aim of a classified area, namely conservation.

Numerous examples are available to demonstrate how development can be reconciled with conservation : wildlife management is one clear case.

The wolf, the lynx and the chamois are without doubt the symbols of the Abruzzi National Park and act as a magnet to attract tourists in great numbers.

In this paper, the author explains how management of the wildlife has been integrated with the economic development of the villages that lie within the park boundaries.

There is a presentation of Wildlife Areas and Visiting Centres that are located in certain villages and provide a view of the animals without disturbing them in their habitat.

There is also a discussion of certain land management and wildlife management systems that have brought economic benefit to the villagers living in the park.

Riassunto

Gestione turistica della fauna selvatica

Un parco nazionale è creato per la conservazione e la protezione della fauna, della flora e del paesaggio. Ma questa conservazione può essere "passiva" cioè limitarsi a proibire tutte le attività incompatibili colla presenza di un Parco nazionale (la caccia, la pesca, i tagli forestali, il pascolo) oppure "attiva" proponendo utilizzazioni del territorio compatibili e che possono recare benefici.

Possiamo allora avere un'utilizzazione razionale delle risorse naturali per lo sviluppo turistico ; tuttavia questo sviluppo deve essere controllato, regolamentato e anche pianificato per non eludere la finalità prima di un'area protetta cioè la conservazione.

Si può dare numerosi esempi su come conciliare lo sviluppo e la conservazione : un esempio chiarissimo ci viene dalla gestione della fauna selvatica.

Il lupo, l'orso, il camoscio sono senza dubbio il simbolo del Parco nazionale degli Abruzzi e la calamita che attrae verso di esso tanti turisti.

Nel mio intervento spiegherò come si può conciliare la gestione della fauna selvatica colo sviluppo economico dei paesi che sono nel territorio del Parco.

Parleremo delle Aree faunistiche e dei Centri di Visita che si trovano in certi paesi e che permettono di vedere gli animali del Parco senza disturbarli nel loro habitat.

Parleremo anche di certi sistemi di gestione del territorio e degli animali selvatici che hanno pure recato benefici economici agli abitanti dei paesi del Parco.